

# Feu la télé-redevance, 1958-2018

WALLONIE La suppression de la taxe dès l'an prochain est au cœur de la réforme fiscale

► **Le gouvernement MR-CDH annonce une stratégie fiscale en deux temps.**

► **Premières mesures en 2018. Pour compenser, on réduira les dépenses.**

**L**e gouvernement wallon de ce jeudi a formellement approuvé la « stratégie fiscale » mise en chantier par Jean-Luc Crucke (MR), le ministre du Budget. Pas de surprise à proprement parler donc. Le nouvel exécutif insiste surtout sur l'efficacité de son action : « *C'est extraordinairement fort d'accoucher d'une telle réforme en quarante jours, insiste Willy Borsus (MR), le ministre-président. Nous tenons très rapidement nos engagements en faveur des gens et des entreprises.* »

Parce qu'elle est évoquée depuis de longues années et fait

l'unanimité, la disparition de la télé-redevance dès 2018 est sans conteste la mesure phare de ce plan. Cette taxe avait été instaurée au niveau national en 1958, elle avait été régionalisée en 1997. Cette année encore, à l'inverse de ce qui se passe en Flandre et à Bruxelles, les ménages wallons ont déboursé 100 euros pour avoir le droit de regarder la télévision. Mais c'est bientôt du passé, donc. Le manque à gagner pour le budget régional sera de l'ordre de 102 millions par an.

## Trouver l'équilibre

D'autres mesures feront connaître également leurs effets dès le budget 2018. Elles concernent surtout l'immobilier. A commencer par l'immunisation fiscale de l'habitation familiale pour le conjoint ou le cohabitant légal survivant (10 millions de recettes perdues), l'instauration d'un système d'abattement de 20.000 euros sur la base imposable des droits

d'enregistrement pour la résidence principale ou encore la fin du taux à 15 % pour les droits d'enregistrement lors de l'acquisition d'un troisième bien... La formule du viager sera en outre rendue plus séduisante.

Voilà pour les certitudes. Cet automne déjà, le nouveau gouvernement mettra à l'étude d'autres mesures qui devraient entrer en vigueur avant la fin de la législature : la portabilité des droits d'enregistrement, l'assouplissement des règles pour les donations mobilières et immobilières, l'introduction d'une déduction du précompte immobilier au premier enfant, un soutien fiscal à la location d'un kot...

Reste la question essentielle : cette réforme fiscale coûtera cher,

comment la financer ? A ce stade, le gouvernement n'a pas de réponse précise à fournir. Mais il prend un engagement : il n'y aura pas d'impôt supplémentaire. L'effort sera fourni sur les dépenses

de la Wallonie.

Crucke rappelle que la Wallonie dépense 393 euros de plus par habitant que la Flandre : « *Nous allons travailler sur la réduction du train de vie des pouvoirs publics. C'est là que nous trouverons les compensations, pas dans la poche des gens.* » Les travaux budgétaires de cette fin de mois de septembre seront notamment consacrés à la recherche de cet équilibre.

L'opposition se félicite de la fin de la télé-redevance. Mais pour le reste, les jugements sont sévères : « *La réforme fiscale wallonne est socialement injuste parce que des mesures visent des gens qui n'en ont pas besoin. Et quand on parle de son financement, on est en terres inconnues* », estime Ecolo. Le PS fait la même analyse : « *Nous redoutons que cette réforme soit bâtie sur du sable et compensée par des mesures qui toucheront tous les citoyens de la même façon.* » ■

E.D.

# Crucke « Nous avons un droit d'inventaire sur les finances »

ENTRETIEN

**J**ean-Luc Crucke (MR) est le nouveau ministre du Budget. Il porte la réforme fiscale.

**La Cour des comptes à la rescousse, mais après le budget. Une réforme fiscale qui n'est pas financée. On a un peu de mal à vous suivre...**

*Je vous rassure, il y a un fil conducteur. Simplement, le temps à notre disposition est compté. Nous avons à peine dix-huit mois devant nous. Nous travaillons en deux temps. D'abord, le budget qui est une échéance obligatoire. Mais par ailleurs, une analyse des chiffres très poussée. Ils seront la fondation de notre action. La Cour des comptes est sollicitée, l'administration aussi, je l'ai rencontrée.*

**Un contact satisfaisant ?**

*On dit que le MR entretient des rapports difficiles avec les fonctionnaires. Moi, j'ai rencontré des gens heureux de travailler pour la Wallonie, et très fiables. Peut-être pouvons-nous leur rendre une part de leur indépendance et les lettres de noblesse de leur métier. Mais c'est le politique qui décide, bien sûr.*

**Pourquoi cet audit de la Cour**

**des comptes est-il important ?**

*Parce que sur les chiffres, on entend des sons de cloche différents. Nous avons deux objectifs : le retour à l'équilibre et le désendettement. Et dans ce cadre, nous avons un droit d'inventaire pour mettre en place des mesures fiables. Mais je préviens : je n'ai pas de temps à consacrer aux polémiques sur le passé. Si le PS et le CDH veulent régler leurs comptes, c'est leur affaire. Moi je travaille pour l'avenir.*

**Est-il possible d'obtenir des résultats en dix-huit mois ?**

*Je serais immodeste si j'en étais certain. Mais à travers des budgets et une réforme fiscale, on peut déjà aider à changer les mentalités, chez les citoyens, du côté des entreprises. Ce n'est pas en vidant les poches des Wallons que l'on fera progresser cette Région !*

**A ce stade, le gouvernement ne dit pas comment il financera sa réforme fiscale.**

*La marque est celle-ci : nous travaillerons sur les dépenses, pas sur les recettes. Pour le reste, motus : je sais d'expérience qu'une solution annoncée sans être bétonnée est condamnée à l'échec. Je vous*

*demande un peu de temps et la confection du budget, et je me montrerai alors très disert.*

**Le PS semble déjà craindre une compensation de la télé-redevance par une hausse de la fiscalité sur le diesel...**

*La réflexion est engagée sur la fiscalité automobile. Le diesel ? Les hommes politiques doivent assumer leurs convictions. Moi, j'ai envie que mes concitoyens respirent mieux, que les énergies durables se développent. Je suis pour la fin du nucléaire en 2025. Mais tout cela a un prix et rend des efforts nécessaires, c'est vrai. Mais que veut-on finalement ?*

**Comment réduire encore les dépenses alors que des efforts considérables ont déjà été menés ? Vos prédécesseurs ont même dit que la Wallonie avait été « jusqu'à l'os » en la matière, qu'il n'y a plus de « gras »...**

*Je n'aime pas ces images. Je sais qu'il faudra du courage pour établir un modèle dans lequel la masse des dépenses publiques pèse moins sur l'initiative privée. C'est notre objectif. ■*

Propos recueillis par  
ERIC DEFFET